INFORMATIONS CLES POUR L'INVESTISSEUR

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

ASSET MANAGEMENT BY LYXOR
SOCIETE GENERALE GROUP

LYXOR INDEX FUND EURO (le "Fonds")

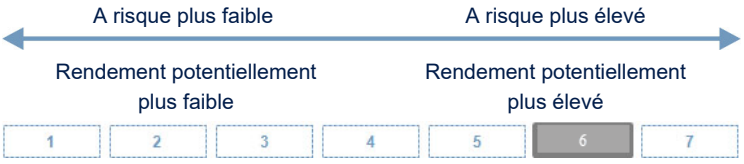
ISIN: FR0000443392 - Fonds commun de placement (FCP) domicilié en France.
Géré par Lyxor International Asset Management S.A.S. ("LIAM")

Objectifs et politique d'investissement

Le Fonds est un OPCVM indiciel géré passivement.
L'objectif de gestion du Fonds est de répliquer, à la hausse comme à la baisse, l'évolution de l'indice "Euro Stoxx 50 Net Return" (dividendes nets réinvestis) (l'"Indice de Référence"), libellé en euros (EUR), et représentatif de 50 valeurs de sociétés ayant les plus grosses capitalisations boursières de la zone euro, tout en minimisant au maximum l'écart de suivi ("tracking error") entre les performances du Fonds et celles de l'Indice de Référence.
Le niveau anticipé de tracking error dans des conditions normales de marché est indiqué dans le prospectus du Fonds.
Des informations détaillées sur l'Indice de Référence sont disponibles sur le site www.stoxx.com.
Le Fonds utilisera une méthode de réplication directe ce qui signifie que le FCP investira principalement dans les titres composant l'Indice de Référence.
Afin d'optimiser la réplication de l'Indice de Référence, le Fonds pourra avoir recours à des opérations d'acquisition et de cession temporaires de titres.
L'éventuelle utilisation de ces techniques est indiquée sur le site lyxorfunds.com.
La composition actualisée du portefeuille de titres détenu par le Fonds est mentionnée sur le site lyxorfunds.com.
Le Fonds est éligible au Plan d'Epargne en Actions français (PEA) et investit par conséquent un minimum de 75 % de ses actifs dans des actions de sociétés de l'Union Européenne.
La devise de la part est l'Euro (EUR).

- **Instruments financiers investis :** Actions, produits dérivés, autres instruments financiers.
- **Période d'investissement recommandée :** ce Fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport dans un intervalle de temps inférieur à 5 ans.
- **Classification:** Actions de pays de la zone Euro.
- **Politique de dividendes :** les sommes distribuables seront intégralement capitalisées.
- **Valeur liquidative :** quotidienne sous réserve que les marchés de cotation soient ouverts et que la couverture des ordres soit rendue possible.
- **Rachats :** les souscriptions et rachats sont reçus chaque jour de banque ouvré et sont centralisés au Département des Titres et de la Bourse de la SOCIETE GENERALE au plus tard à 12h00 le jour de la Date d'Etablissement de la Valeur Liquidative sur la base de laquelle ils seront exécutés.

Profil de risque et de rendement



La catégorie de risque et de rendement donnée ci-dessus repose sur la performance historique des actifs composant le Fonds ou la performance de son indice de référence ou la performance simulée d'un modèle de portefeuille. Ainsi, cette estimation du risque peut ne pas être un indicateur fiable du risque futur, et elle pourrait évoluer dans le temps. La catégorie la plus basse ne signifie pas un investissement sans risque. Le Fonds a été classé en catégorie 6. La catégorie 6 indique qu'il est possible de subir une perte importante de votre capital dans des conditions normales de marché, la valeur de votre investissement pouvant varier chaque jour fortement et assez rapidement, à la hausse comme à la baisse.

Risques importants pour l'OPCVM non pris en compte dans l'indicateur indiqué ci-dessus et pouvant entraîner une baisse de la valeur liquidative du Fonds et que le Fonds est autorisé à faire figurer dans ce document (pour plus d'informations sur les risques, se référer à la section Profil de risque du prospectus):

- **Risque de contrepartie :** Le Fonds est exposé au risque d'insolvabilité ou à tout autre type de défaut de toute contrepartie avec laquelle il conclut un accord ou une transaction et particulièrement lorsqu'il s'agit d'instruments financiers à terme négociés de gré à gré ou de cession temporaire de titres. Un tel événement pourrait entraîner une baisse significative de la valeur liquidative du Fonds. Conformément à la réglementation applicable au Fonds, ce risque ne peut excéder 10 % du total des actifs du Fonds pour une contrepartie donnée.
- **Risque lié au recours à des instruments dérivés :** Le Fonds peut avoir recours à des contrats financiers qui induisent différents types de risques, tel que notamment, des risques liés à l'effet de levier, des risques liés à une volatilité élevée, un risque de valorisation ou un risque de liquidité.

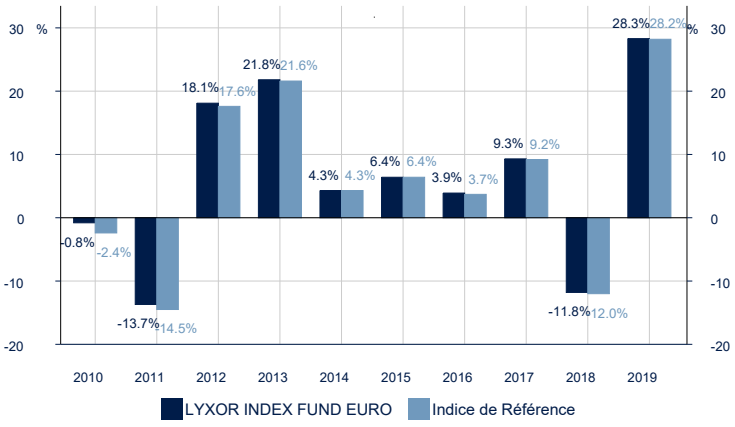
Frais

Les frais que vous payez permettent de couvrir les coûts de gestion du Fonds, y compris les coûts de promotion et de distribution. Ces frais diminuent la performance potentielle de votre investissement. Pour plus d'informations concernant les frais, veuillez vous référer à la section Frais du prospectus du Fonds, disponible à l'adresse **www.lyxorfunds.com**.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée :	Néant.
Frais de sortie :	Néant.
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi ou avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué. Dans certains cas, l'investisseur peut payer moins. L'investisseur peut demander à son conseiller financier ou à son distributeur le montant exact des frais d'entrée et de sortie.	
Frais prélevés par le Fonds sur une année.	
Frais courants :	0,50 %.
Ce pourcentage est calculé d'après les dépenses effectuées pour l'exercice clos en juin 2019 (TTC, le cas échéant) et peut varier d'une année sur l'autre. Il ne comprend ni les commissions de performance ni les frais de transactions, excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par le Fonds lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre organisme de gestion collective.	
Frais prélevés par le Fonds dans certaines circonstances particulières	
Commission de performance :	Néant.

Performances passées

Performance annuelle de
LYXOR INDEX FUND EURO (en %)



Les performances passées ne constituent pas un indicateur fiable des performances futures. La performance est indiquée en Euro (EUR), nette de tous les frais à la charge du Fonds. Le Fonds a été créé le 31 décembre 1997.

Informations pratiques

- **Dépositaire :** Société Générale.

D'autres informations pratiques concernant le Fonds, le dernier prospectus, ainsi que les derniers rapports annuels et les documents semestriels, sont disponibles en français ou en anglais, gratuitement auprès du service clients de la société de gestion, 17, Cours Valmy, Tours Société Générale 92800 Puteaux, FRANCE.

- **Informations supplémentaires :** la valeur liquidative et autres informations concernant les catégories de parts (le cas échéant), sont disponibles à l'adresse **www.lyxorfunds.com**.
- **Fiscalité :** la législation fiscale applicable dans l'Etat membre où le Fonds est domicilié peut affecter les investisseurs. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès de votre conseiller habituel.

La responsabilité de Lyxor International Asset Management ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du Fonds.
Les détails de la politique de rémunération actualisée de la société de gestion sont disponibles à l'adresse **www.lyxor.com** ou gratuitement sur simple demande écrite auprès de la société de gestion. Cette politique décrit notamment les modalités de calcul des rémunérations et avantages de certaines catégories de salariés, les organes responsables de leur attribution ainsi que la composition du Comité de rémunération.

Ce Fonds est agréé en France et réglementé par l'Autorité des marchés financiers. La société de gestion Lyxor International Asset Management est agréée en France et réglementée par l'Autorité des marchés financiers.

Les informations clés pour l'investisseur présentées ici sont exactes et à jour au 19 février 2020.